

EN BREF



Et de 13 !

Depuis le 11 octobre, le Lot-et-Garonne compte 13 ENS (Espaces naturels sensibles) et Espaces agricoles remarquables (EAR), alors qu'il n'y en avait aucun en 2008 ! La reconnaissance des sites naturels en ENS remonte en effet à 2010, date à partir de laquelle le Département (compétent en matière de préservation du patrimoine naturel local) développe sa politique de labellisation des sites ayant un intérêt écologique. Cet automne, le site naturel du Coteau de Castelmerle (communes de Villeneuve-sur-Lot et Hautefage-la-Tour) a officiellement été labellisé. Ce site de près de 11 hectares, géré par le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine, est intégré au site Natura 2000. Il abrite plus de 162 espèces végétales et 130 espèces animales. Sa facilité d'accès permet sa découverte par le public et les scolaires.